

me suis arrêté qu'à quelques cas concrets, le temps dont je dispose ne me permettant pas d'en aborder plusieurs autres.

Qu'il me soit maintenant permis d'exposer brièvement ce qui, je crois, constitue la question vitale à la base de toute la situation, c'est-à-dire les causes de nos difficultés actuelles. Pourquoi cette soudaine dévaluation et cette téméraire altération de notre devise? Nous comprenons tous que nous en sommes arrivés à la dévaluation entièrement et seulement parce qu'il y a quelques années le Gouvernement, suivant les conseils des spécialistes en la matière, a adopté ce qu'on appelle le contrôle du change étranger. Si nous n'avions pas conservé le contrôle du change étranger après la guerre, notre industrie n'aurait pas, presque du jour au lendemain, fait face au dur et impitoyable problème de la dévaluation. Notre dollar aurait varié selon l'équilibre de notre commerce d'importation et d'exportation, et il aurait régularisé cet équilibre automatiquement chaque jour. Il n'aurait pas une valeur arbitraire déterminée par un décret ministériel. Nous l'avons maintes fois répété et, maintenant que les élections sont passées, le Gouvernement doit sûrement le croire, du moins, les mesures qu'il prend semblent l'indiquer.

L'hon. M. Abbott: Les mesures sont trompeuses alors, car le Gouvernement croit fermement dans le contrôle du change.

L'hon. M. Rowe: Ce sont surtout vos actes qui occasionnent de la confusion. La valeur du dollar ne serait pas établie aussi arbitrairement. Je me demande si les membres de la Chambre se sont arrêtés à examiner les conséquences de tout geste tendant à retirer notre dollar du libre marché monétaire et à le placer en régie ou à l'assujétir à des décrets ministériels. De fait, nous confions à un fonctionnaire, qui n'achète, ne vend ni ne fabrique rien, la tâche de fixer pour notre monnaie une valeur arbitraire et rigide, indépendamment de sa valeur courante sur les marchés mondiaux. Voilà, en réalité, ce qu'on a fait. Toutefois, nous devrions comprendre qu'aucun fonctionnaire de l'État ni aucun groupe de gens,—et la remarque s'applique même au ministre des Finances,—ne possède assez de connaissances pour établir le cours du dollar à sa valeur juste ou même approximative pour une période prolongée. Si par hasard un de ces personnages possédait autant de génie,—je parle de fonctionnaires que je respecte beaucoup,—il rendrait de bien meilleurs services ailleurs. Si, par quelque mystérieux effet du hasard, un de ces esprits supérieurs se trouvait parmi les députés qui siègent à votre droite et à votre gauche, monsieur l'Orateur, s'il y avait ici quelqu'un qui pût fixer la valeur du dollar à un chiffre vraiment

approprié, le premier ministre ne saurait le retenir dans son Gouvernement. Il réussirait beaucoup mieux ailleurs. Quiconque pourrait réaliser ce tour de force, tout homme qui aurait un génie aussi transcendant pourrait réaliser une plus grosse fortune en établissant la cote des valeurs de bourse qu'en fixant simplement le cours du dollar. Il n'y a aucun spécialiste de ce calibre dans les ministères ni dans l'entourage du ministre. Le ministre du Travail (M. Mitchell) semble bien doué mais, même lui, je crois, n'entreprendrait pas cette tâche. Vu ces faits, je me demande parfois pourquoi nous continuons de confier au Gouvernement le soin d'établir, par ses décrets, la valeur de notre monnaie. Avec le temps, cet état de choses nécessitera une dure et malencontreuse rectification dont le choc pourra valoir à quelques-uns la fortune mais entrainera la faillite de ceux qui ne seront pas préparés à la violente tempête qui suivra.

C'est là qu'aboutit inévitablement toute régie de la monnaie. Jamais cette pratique n'a favorisé l'expansion du commerce. Telle est la leçon du passé. C'est être dangereusement et obstinément optimiste que de s'attendre à un premier succès de cette ligne de conduite au Canada. Je sais évidemment que les prétendus experts considèrent cette opinion comme hérésie. Depuis que ces spécialistes ont réussi à nous lier par les chaînes de la régie des monnaies, ils ont tenté, en enveloppant de mystère la question du change étranger, de donner l'impression que le sujet est trop technique pour le profane. Dans une large mesure, leurs efforts en ce sens n'ont que trop réussi à accroître leur popularité chez ceux qui ne comprennent pas le problème.

Pendant toute ma vie, quelles qu'aient pu être mes autres occupations, j'ai toujours été un véritable cultivateur. On m'a appris dès ma tendre enfance que les agriculteurs canadiens possèdent assez d'intelligence pour comprendre tous les problèmes dont dépend, en dernière analyse, leur propre prospérité. Je refuse donc de convenir que la question du change étranger soit un mystère trop compliqué pour que le profane puisse s'y intéresser. Je l'explique en termes simples, ayant été élevé sur une ferme. Quand le Gouvernement calcule la valeur que notre dollar obtiendra sur les marchés étrangers, il tâche simplement de deviner. C'est tout comme ce cultivateur qui vend au marché ses œufs moyennant 90c. la douzaine, bien que tous les autres les vendent 75c. Il va sans dire que les acheteurs ne l'encourageront que si ce cultivateur accepte de vendre ses œufs au prix courant. De même, les pays étrangers n'achèteront pas de nous s'ils peuvent obtenir ailleurs les mêmes marchandises à un prix plus bas. Ils ne paieront pas 20 p. 100 de